



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Quarante-deuxième session

Bonn, 1^{er}-11 juin 2015

Point 6 de l'ordre du jour

Questions relatives aux pays les moins avancés

Questions relatives aux pays les moins avancés

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a pris note du rapport oral du Président du Groupe d'experts des pays les moins avancés (Groupe d'experts des PMA) sur la mise en œuvre du programme de travail du Groupe pour 2014-2015 et a exprimé au Groupe d'experts sa satisfaction pour les progrès réalisés dans le cadre de ce programme de travail¹.
2. Le SBI a accueilli avec intérêt le rapport sur les travaux de la vingt-septième réunion du Groupe d'experts², qui s'était tenue à Bangkok (Thaïlande) du 12 au 14 mars 2015 et le rapport sur la réunion de bilan sur les travaux du Groupe d'experts des PMA³ qui s'était tenue également à Bangkok du 9 au 11 mars 2015.
3. Le SBI s'est félicité de l'organisation efficace de la réunion NAP Expo, tenue à Bonn (Allemagne) les 14 et 15 avril 2015 et a constaté combien elle avait utilement contribué à promouvoir le partage d'expériences initiales avec le processus visant à formuler et appliquer des plans nationaux d'adaptation (PNA).
4. Le SBI s'est en outre félicité de la bonne organisation par le Comité de l'adaptation, en collaboration avec le Groupe d'experts des PMA, de l'atelier consacré aux expériences, bonnes pratiques, enseignements retenus, lacunes et besoins recensés dans le cadre du processus d'élaboration et d'exécution des PNA⁴ à Bonn les 16 et 17 avril 2015.

¹ À consulter à l'adresse <http://unfccc.int/8854> et <http://unfccc.int/7984>.

² FCCC/SBI/2015/7.

³ FCCC/SBI/2015/8.

⁴ Le rapport de l'atelier est publié sous la cote FCCC/SBI/2015/INF.6.

5. Le SBI a accueilli avec intérêt le rapport de synthèse sur l'état d'avancement des travaux du Groupe d'experts, la question de savoir s'il doit être maintenu ainsi que son mandat⁵ établi par le secrétariat sur la base des observations des Parties sur les travaux du Groupe⁶, des rapports du Groupe d'experts⁷, du rapport de la réunion de bilan mentionnée au paragraphe 2 ci-dessus et d'autres informations pertinentes.

6. Le SBI a remercié:

a) Le Gouvernement zambien d'avoir accueilli à Livingstone (Zambie) du 23 au 27 février 2015 l'atelier de formation consacré aux PNA pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe;

b) Le bureau du Programme des Nations Unies pour le développement à Bangkok d'avoir accueilli les réunions mentionnées au paragraphe 2 ci-dessus.

7. Il a également remercié le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord d'avoir soutenu financièrement les travaux du Groupe d'experts des PMA.

8. Le SBI a noté avec satisfaction qu'au 2 juin 2015 cinq des pays les moins avancés (PMA) avaient achevé l'exécution d'au moins un des projets de leur programme d'action national aux fins de l'adaptation (PANA).

9. Le SBI a également noté avec satisfaction que le Fonds pour les pays les moins avancés (Fonds pour les PMA) continuait d'apporter un appui et qu'au 2 juin 2015, sur les 50 pays qui avaient achevé leur PANA, 49 avaient eu accès à 905 630 000 dollars des États-Unis au titre de 161 projets.

10. Le SBI a en outre pris note avec satisfaction des contributions – totalisant 929 130 000 dollars au 31 mars 2015 – versées au Fonds pour les PMA par certaines Parties et a encouragé les autres Parties à alimenter également ce Fonds.

11. Le SBI a pris note avec satisfaction des progrès accomplis par les PMA parties et du soutien technique accordé par les programmes et réseaux d'appui⁸ dans le cadre du processus d'élaboration et d'exécution des PNA, tout en constatant que bon nombre de PMA parties continuaient de se heurter à des difficultés⁹ pour accéder à un soutien financier pour ce processus.

12. Le SBI a constaté avec préoccupation que le Fonds pour les PMA ne disposait pas de ressources suffisantes et a engagé les Parties à alimenter le Fonds, sachant combien il était important de soutenir l'application intégrale des PANA afin de répondre aux besoins d'adaptation urgents et immédiats et de renforcer les capacités de planification et d'exécution des mesures d'adaptation à moyen et à long terme. Il a aussi constaté que 29 propositions de projet – dont 10 apportent un appui à des éléments du processus des PNA – nécessitant 215 millions de dollars avaient déjà été validées sur le plan technique par le Fonds pour l'environnement mondial mais étaient en attente d'un financement au 2 juin 2015.

⁵ FCCC/SBI/2015/6.

⁶ FCCC/SBI/2015/MISC.2.

⁷ Disponibles à l'adresse unfccc.int/6099.

⁸ Notamment le programme d'appui mondial aux PNA pour les pays les moins avancés, le programme d'appui mondial aux PNA pour les pays en développement autres que les PMA et le réseau mondial pour les PNA.

⁹ Comme indiqué notamment dans les documents FCCC/SBI/2015/6, FCCC/SBI/2015/7, FCCC/SBI/2015/8 et FCCC/SBI/2015/MISC.2.

13. Le SBI a fait valoir que les PMA avaient la possibilité d'utiliser leurs stratégies et plans nationaux relatifs aux changements climatiques, dont les PANA et le PNA, en tant que cadres stratégiques pour faire appel au Fonds vert pour le climat.
14. Le SBI a accueilli avec intérêt le programme de travail du Groupe d'experts des PMA pour 2015, prévoyant les ateliers régionaux de formation sur les plans nationaux d'adaptation restant à organiser en 2015¹⁰.
15. Le SBI a demandé au Groupe d'experts des PMA d'établir, avec le concours du secrétariat, un document d'information sur la réunion NAP Expo et les ateliers régionaux de formation mentionnés aux paragraphes 3 et 14 ci-dessus, respectivement, en vue de faire ressortir les expériences, les bonnes pratiques et les enseignements à retenir dans la prise en compte de l'adaptation dans les PMA, pour examen à la quarante-troisième session du SBI (novembre-décembre 2015).
16. Le SBI a pris note avec satisfaction des relations et de la collaboration active que le Groupe d'experts des PMA continuait d'entretenir avec le Comité de l'adaptation et d'autres organes et programmes constitués au titre de la Convention, avec un large éventail d'autres organisations, institutions et centres régionaux compétents et avec des programmes et réseaux apportant leur appui au processus d'élaboration et d'exécution des PNA.
17. Le SBI a pris note avec satisfaction de la collaboration entre le Groupe d'experts des PMA et le Fonds vert pour le climat dans le cadre du processus d'élaboration et d'exécution des PNA et a engagé le Groupe d'experts à continuer de se concerter avec le Fonds pour remédier aux problèmes d'accès des PMA aux ressources de celui-ci.
18. Le SBI a pris note du montant estimatif des incidences budgétaires des activités que le secrétariat doit exécuter. Il a demandé que les mesures que le secrétariat est appelé à prendre dans les présentes conclusions soient mises en œuvre sous réserve de la disponibilité de ressources financières.
19. Le SBI a invité les Parties en mesure de le faire à continuer d'appuyer l'exécution du programme de travail du Groupe d'experts des PMA.
20. Le SBI a recommandé l'examen et l'adoption par la Conférence des Parties à sa vingt et unième session (novembre-décembre 2015) d'un projet de décision sur la prolongation du mandat du Groupe d'experts des PMA (pour le projet de décision, voir le document FCCC/SBI/2015/L.13/Add.1).

¹⁰ FCCC/SBI/2015/7, annexe II.